

COVOITURAGE ORGANISÉ **Mobigo** Comment ça marche ?

Mobigo covoiturage organisé
Une application mobile

DISPONIBLE
SUR ANDROID



DISPONIBLE
EN 2020 SUR



CONDUCTEUR

- 1 Je télécharge l'application mobile.
- 2 Je m'inscris et je crée mon profil conducteur :
Caractéristiques du véhicule.
Renseignements bancaires (pour l'indemnisation).
- 3 Je définis mon trajet, mes horaires, mon calendrier.
- 4 L'application crée mon trajet en ligne et la propose aux futurs passagers: arrêts et horaires.
- 5 Mes trajets planifiés seront accessibles aux passagers désirant réserver. Une fois parti :
 - Les passagers connaîtront mon heure de passage en temps réel.
 - Les passagers verront mon véhicule se déplacer sur la carte.
- 6 Je valide ou je mets en attente les demandes.



PASSAGER

- 1 Je télécharge l'application mobile.
- 2 Je m'inscris et je crée mon profil passager.
- 3 J'achète mes titres et crédite mon compte :
1,50€ par trajet ou par carnet.
- 4 Je recherche une ligne et l'itinéraire qui me conviennent.
- 5 Je réserve ma place dans la voiture :
 - Aller et/ou retour
 - Arrêt et horaire
- 6 J'accuse réception de ma réservation ou de ma mise en attente.

Suivi en temps réel dans l'application du déplacement du véhicule et de la localisation du passager.
Validation de l'embarquement par QR code entre conducteur et passager.

Le conducteur est indemnisé* par virement chaque mois selon une grille de montants définis en fonction de la distance parcourue et du nombre de passagers transportés.
La Région contribue à cette indemnisation

😊 Il bénéficie d'une double indemnisation lorsqu'il effectue le trajet
+ un bonus par passager transporté

*La Région contribue par convention à cette indemnisation

1,50€, c'est le coût pour le passager par trajet soit le même prix qu'un trajet en car régional sur le réseau Mobigo.

L'application Mobigo covoiturage organisé est un module de l'application Mobigo et permet de combiner les autres moyens de transport, trains et cars, avec le covoiturage organisé.